

Service instructeur
Délégation à l'Action Territorialisée

N° CP-2011-9-5-3

Service consulté

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL POUR SIEGER
AU SEIN DU COMITE TERRITORIAL D'ANIMATION ET DE COORDINATION DU
PAYS DE L'ALSACE CENTRALE**

Résumé : Il vous est proposé de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein du Comité territorial d'animation et de coordination du Pays de l'Alsace Centrale, dans le cadre de l'application de la nouvelle politique du Conseil Régional en direction des territoires.

La Région Alsace a initié une nouvelle politique en direction des territoires pour la période 2011-2015 qui s'appuie sur des Conventions Intégrées de Développement Durable déclinées à l'échelle de grands territoires (Pays, SCOT).

Dans ce cadre, la Région Alsace a prévu la mise en place, dans chaque Pays, de Comités territoriaux d'animation et de coordination.

Le rôle des Comités territoriaux d'animation et de coordination consiste à :

- donner un avis d'opportunité sur les projets, au regard du « grand territoire » (mise en cohérence des projets),
- être une instance d'échange d'informations diverses concernant le « grand territoire » : actualité, état d'avancement des projets, rendu intermédiaire d'étude... .

Ces instances co-présidées par le Président du Pays et un élu régional associent en outre :

- le Président du Conseil de Développement,
- le Président du SCOT,
- des représentants de la Région, du Parc Naturel Régional, des agglomérations, villes moyennes, pôles relais, communautés de communes, Eurodistricts concernés (présents sur le Territoire voire voisins de celui-ci).

A cette liste, chaque Pays est libre d'ajouter les personnes compétentes qu'il souhaite.

C'est dans ce cadre que le Pays de l'Alsace Centrale a sollicité le Département pour désigner un représentant titulaire et un suppléant.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de désigner en tant que personnalités compétentes habilitées à représenter le Conseil Général au sein du Comité territorial d'animation et de coordination du Pays de l'Alsace Centrale :

- Monsieur Pierre BIHL, en tant que représentant titulaire,
- Monsieur Michel HABIG, en tant que représentant suppléant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER